



Pôle transitions et développement local

Décision n°2023-112

Objet : Signature de la convention de tournage avec la société de production INFLUENCE
CONCEPT

Le maire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2122-22,

Vu la délibération du conseil municipal du 3 juillet 2020 portant application des dispositions de
l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Considérant la volonté de mettre en avant la ville de Sceaux par l'accueil de tournage,

Considérant l'apport médiatique offert par le tournage d'œuvres audiovisuelles dans la ville de
Sceaux,

APPROUVE la convention avec la société INFLUENCE CONCEPT située au 1 rue de l'Egalité,
92220 Bagneux, représentée par sa directrice de production Madame Clara GUEGUEN, relative au
tournage qui aura lieu le samedi 15 avril 2023.

DECIDE de la signer.

Fait à Sceaux, le 12 avril 2023



Philippe LAURENT